

Congrès mondial du loisir Québec 2008 Proclamation de la Déclaration de Québec

Montréal, le 10 octobre 2008 — C'est ce matin qu'a pris fin le 10^e Congrès mondial du loisir avec la proclamation d'une déclaration commune, la Déclaration de Québec, en présence de M. Michel Beauregard, président du congrès, M^e Jean-Paul L'Allier, président d'honneur, M. Christopher R. Edgington et M. Derek Casey, respectivement secrétaire général et président de l'Organisation mondiale du loisir, M. Régis Labeaume, maire de Québec, M. André Thibault, président du comité du programme, M. Lee Kwang-jun, maire de Chuncheon, et M. Son Eun Nam, président du Congrès mondial du loisir 2010.

Les membres du « panel des continents », la table ronde internationale d'ouverture, se sont retrouvés pour faire le bilan des enseignements de ce congrès. Ensuite, André Thibault a présenté la démarche entourant la Déclaration de Québec, que deux jeunes ont lue et qui a été acclamée par les participants.

« Il y a lieu d'être heureux que plus de 2 500 personnes en provenance de plus de cinquante pays se soient entendues pour proclamer cette déclaration officielle affirmant que le loisir a un impact positif essentiel sur la qualité de vie des individus, des collectivités et des sociétés, et qu'elle se soient solennellement engagées à mettre ses principes en application pour le bien commun », s'est réjoui Michel Beauregard.

Après le transfert du drapeau aux représentants de la Ville de Chuncheon, en Corée, hôte du Congrès mondial du loisir 2010, Michel Beauregard a procédé à la clôture officielle de l'événement. À l'issue de la cérémonie, les personnalités présentes se sont rendues sur la place d'Youville pour assister aux diverses activités mises sur pied dans le cadre de la Journée nationale du sport et de l'activité physique.

Au cours de ce congrès mondial, quelque 450 présentations auront lieu dans le cadre de plus de 200 ateliers, conférences et tables rondes consacrés à la diffusion de résultats de recherches scientifiques, au compte rendu d'expériences variées et à la promotion des meilleures pratiques du milieu. L'événement accueillera également une grande foire commerciale.

Le Conseil québécois du loisir et l'Organisation mondiale du loisir contribuent par le loisir au développement social, culturel et économique et appuient la concertation entre les acteurs de ce milieu. D'autre part, ils défendent le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorisent l'accessibilité.

www.loisirquebec2008.com

- 30 -

Source : Conseil québécois du loisir

Renseignements : Andrée Peltier
Relations publiques Andrée Peltier
514.846.0003
apeltier@ca.inter.net